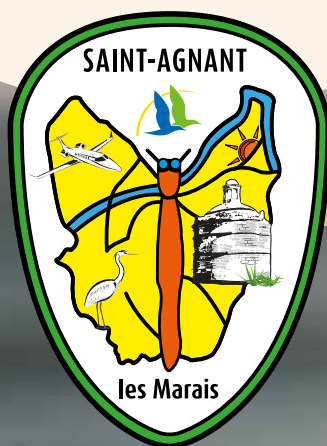


MAG #09
JANV. 2024



SAINT-AGNANT

Destination
2024

La recette du Mag



Galette des noix à la frangipane

Une recette proposée par Anthony BARDIN,
Chef cuisinier de nos écoles.

Instructions :

- Pour la crème d'amande :

Mettre dans un bol la poudre d'amande, le sucre glace, la maïzena et le beurre mou. Ajouter le rhum puis ajouter les 2 œufs battus, bien mélanger et réserver au frais.

- Pour la crème pâtissière :

Chauffer le lait avec 25 g de sucre et la demie gousse de vanille fendue et grattée.

Dans un saladier, mélanger au fouet les jaunes d'œufs, la poudre de lait, la farine et les 10 g de sucre restant.

Dès l'ébullition du lait, le verser dans la préparation précédente et mélanger. Remettre le tout sur feu doux dans une casserole et amener à ébullition, en mélangeant au fouet. Continuer la cuisson 5 minutes toujours en mélangeant.

Sortir du feu puis laisser tiédir et attendre que la crème tombe à 50°. Ajouter le beurre et bien mélanger.

Verser la crème pâtissière dans un bol, filmer au contact de la crème et réserver au frais.

Quand tous les éléments sont bien froids, préparer la frangipane en mélangeant la crème d'amande (500 g) et la crème pâtissière (150 g).

Mettre un premier disque de pâte sur une plaque garnie de papier sulfurisé, puis étaler une couche de frangipane jusqu'à 1,5 cm du bord.

Ne pas oublier de mettre une fève !!!

Passer un coup de pinceau trempé dans l'eau autour du bord extérieur.

Ajouter le deuxième disque de pâte en faisant pression pour bien souder les bords. Décorer avec une lame de couteau bien aiguisée (sans percer la pâte).

- Pour la dorure :

Mélanger dans un bol l'œuf, 50 g de lait, 10 g de sucre et passer cette dorure au pinceau sur le dessus de la galette. Mettre au four à 190°C pendant 25 à 30 minutes. Déguster tiède.

INGRÉDIENTS POUR 2 GALETES :

❑ 4 pâtes feuilletées pur beurre

- Pour la crème d'amande :

❑ 150 g de beurre doux mou

❑ 150 g de poudre d'amande

❑ 150 g de sucre glace

❑ 2 œufs

❑ 15 g de maïzena

❑ 30 g de rhum ambré

- Pour la crème pâtissière :

❑ 140 g de lait entier

❑ 10 g de poudre de lait entier

❑ 2 jaunes d'œufs

❑ 35 g de sucre

❑ 5 g de farine

❑ 15 g de beurre

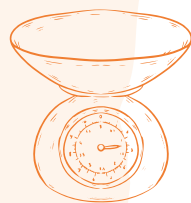
❑ 1 demie gousse de vanille

- Pour la dorure :

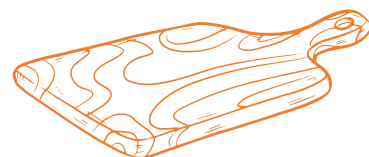
❑ 1 œuf

❑ 50 g de lait

❑ 10 g de sucre



Bon appétit !



Les vœux du maire

Chères Saint-Agnantaises,
Chers Saint-Agnantais,

Avant toute chose, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte la réussite, le bonheur, de beaux moments à partager en famille ou entre amis et surtout une bonne santé.

Cette année 2023 a été marquée, au sein de nos équipes, par des départs en retraite et l'arrivée de notre Directrice Générale des Services.

En 2024, nous continuerons de maintenir les services publics pour chacun d'entre vous dans des conditions budgétaires contraintes.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos objectifs : assurer un service public de qualité, en cherchant le juste équilibre entre vos attentes et les projets soutenables financièrement.

Parmi ces projets, le nouveau site internet de la ville, un financement participatif pour une aire ludique et sportive, l'édition d'un recueil historique et tout au long de l'année les Saint-Agnantais pourront profiter d'animations.

C'est avec détermination et l'envie de vous accompagner le mieux possible que j'aborde cette nouvelle année... Destination 2024 !

Bonne lecture et à très bientôt.

Le Maire, Bernard GIRAUD



**Toute l'actualité de votre commune
en temps réel sur votre smartphone**

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles



Ville de Saint Agnant
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



MAIRIE DE SAINT-AGNANT
76, av. Charles de Gaulle

05 46 83 30 01
mairie@saintagnant.fr



RETOUR HISTORIQUE DU COMITÉ DES SAGES

En pleine période de rassemblement familial et convivial, le calendrier vient de nous faire basculer dans une nouvelle aire d'espoir. Exit décembre et 2023 qui nous ont tiré leur révérence. Avec cette nouvelle année, les bonnes résolutions, l'optimisme des jours qui s'allongent et le désir de changement, nous plongent dans une période de plaisirs fugaces.

Le calendrier, pragmatique maître du temps, insensible et méthodique, règle la vie de notre société. Que ce soit dans l'agriculture, l'industrie, la politique ou dans notre quotidien. La planification de nos activités nous semble naturelle, mais comment a débuté cette éphéméride ? Qu'ils soient solaires, lunaires, luni-solaires, ou sur d'autres bases, les calendriers usités sont plusieurs dizaines dans le monde, sans compter ceux inclus dans des œuvres de fiction à l'exemple du calendrier du milieu de la terre dans « Le seigneur des anneaux ».

Notre calendrier actuel que l'on dénomme « Grégorien » a été créé en pleines guerres de religion et promulgué par le pape Grégoire XIII en 1582. Cependant, l'élément déclencheur de cette réforme a été un voyage de Catherine de Médicis, épouse du roi Henri II, périple entrepris à travers tout le royaume avec son fils, le nouveau roi Charles IX, afin de trouver une solution à l'interminable conflit larvé.

Le calendrier « Julien » appliqué à cette période, ne faisait pas coïncider le début d'année le même jour dans tout le pays. Certaines contrées avaient même choisi Pâques comme premier jour de l'année... Il faudra cependant attendre 1622 pour qu'une harmonie soit décidée par le pape Grégoire XV pour l'ensemble du monde catholique.

Notre calendrier aujourd'hui référence mondiale, a fait l'objet lors de sa création de quelques controverses, mais en réalité il ne concernait que les érudits du royaume, satisfaits de cette évolution. Charles IX traumatisé dans sa jeunesse par les guerres de religion, avait souhaité en 1564 lors de l'uniformisation de la date du 1^{er} janvier à tout le royaume, apposer sa signature, afin de faire de cette date une référence royale et non catholique, pour ne pas blesser les huguenots in fine.

Plus tard, la conception même de cet almanach a été remise en cause en 1793 pendant la Révolution Française qui ne souhaitait plus voir de référence à l'Ancien Régime et le calendrier

a été modifié, à l'instar de communes où le mot saint/sainte ou reine/roi devait disparaître. Saint-Agnant s'est ainsi appelé Montagnant durant cette période révolutionnaire. De ce fait, les saisons vont succéder aux mois : ainsi on trouve en septembre (vendémiaire) mois des vendanges, nivôse en janvier mois de neige ou germinal en mars mois de germination. L'adoption généralisée n'a été réalisée qu'au XIX^e ou XX^e siècle en fonction des pays et des religions.

Notre calendrier Grégorien a fait suite à un calendrier introduit par Jules César, le calendrier « Julien ». Bien d'autres référentiels existent à travers le monde, comme le calendrier musulman, chinois, ou persan...

Le comité des sages profite de ce mois dédié à « Janus », dieu romain, symbole de renouveau, de promesse et d'opulence, pour vous souhaiter une très belle année 2024, pour vous et vos familles. Nous espérons que nos rubriques que nous souhaitons ludiques, historiques ou culturelles dans le mag communal vous conviennent. Nous sommes et resterons à votre écoute en 2024. Vous pouvez retrouver nos comptes rendus de réunion sur le site internet de la commune.

FABRICATION D'OBJETS DE NOËL

De la créativité, le comité des sages n'en manque pas. Après avoir réalisé et vendu de nombreux goodies à l'occasion d'octobre rose et réunissant la coquette somme de 562 €, le comité s'est tourné vers la réalisation d'objets de décoration des sapins de Noël « étoiles, colis, pommes de pins ». Autant d'objets que les services techniques ont pu accrocher dans nos sapins afin que la joie, la fraternité et l'enchantement soient toujours présents.



INTEMPÉRIES

La commune a été impactée par les intempéries du mois de novembre. Des vents violents et de fortes pluies ont causé des dégâts comme des inondations ou des arbres tombés.

Monsieur le Maire, des élus et les services techniques sont intervenus dans divers lieux de la commune : Merzeau, Petit Pinaudard, Grand Pinaudard, Villeneuve et les Cordries.

Une déviation temporaire validée par le Conseil Départemental a permis aux pompiers d'évacuer l'eau du secteur des Cordries.



DÉLIBÉRATION TARIFS MUNICIPAUX



Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 décembre 2023, a délibéré sur l'ensemble des tarifs municipaux.

La commune doit faire face à l'inflation mais souhaite néanmoins conserver un service de qualité. Le tarif de la pause méridienne est passé de 3,40 € à 3,55 € depuis le 1^{er} janvier 2024.

La pause méridienne comprend le repas, l'encadrement des enfants et l'animation par du personnel communal.

Vos enfants bénéficient de repas équilibrés, variés et préparés sur place avec des produits frais. Des produits biologiques sont utilisés, un repas végétarien par semaine est proposé et les circuits courts sont privilégiés.

SPECTACLE À VENIR

Clan cabane : La Contrebande. Avec deux trampolines, quelques sangles et des planches de bois, de bonds en rebonds, au rythme fou d'une musique galvanisante, cinq bons copains acrobates et constructeurs redonnent vie à leurs jeux d'enfance, en s'inventant des cabanes construites avec les moyens du bord, qu'ils habitent avec grâce, humour et virtuosité. Clan Cabane renoue avec nos âmes de gamins, pour le bonheur de tous.

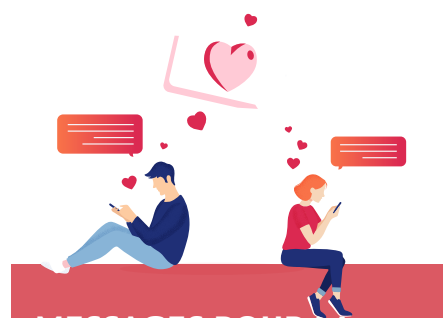
Samedi 23 mars à 20h30 au gymnase. Tarifs : 10 € / 7 € (- de 26 ans) / 5 € (- de 11 ans). Billetterie en ligne sur le site du Théâtre de la Coupe d'Or.

**la
contrebande**

ÉLECTIONS

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024, afin d'élire les représentants de la France au Parlement Européen.

Vous avez jusqu'au mercredi 1^{er} mai pour vous inscrire en ligne sur : www.service-public.fr et jusqu'au vendredi 3 mai pour vous inscrire en mairie.



MESSAGES POUR LA SAINT-VALENTIN

A l'occasion de la Saint-Valentin, la municipalité propose de diffuser votre message personnel sur le panneau lumineux.

Le message doit être court et sera en ligne toute la journée du 14 février.

Une déclaration d'amour ou d'amitié ? Des remerciements ? Une demande en mariage ? A vos plumes !

Votre message doit être envoyé au service communication, au plus tard le 5 février, par mail : communication@saintagnant.fr

L'INFORMATIQUE, LE NUMÉRIQUE & LA TÉLÉPHONIE

En 2020, suite aux élections municipales, le conseil municipal de Saint-Agnant a décidé de mettre en place une commission informatique, numérique et téléphonie et d'en confier la charge à M. DORAY Jean-Claude, conseiller municipal et informaticien en retraite.

Des audits auprès du personnel de la mairie et des écoles ont été réalisés afin d'effectuer un inventaire du parc informatique et téléphonique. Cet inventaire nous a permis de constater que les équipements informatiques et téléphoniques devaient être mis à jour ou changés. Le site internet de la mairie manquait de clarté et avait besoin d'être modernisé.



CÔTÉ MAIRIE...

En collaboration avec Soluris (syndicat informatique), nous avons mis en place un local informatique sécurisé, équipé d'une baie informatique reliée à la fibre optique.

Chaque bureau de la mairie a été câblé avec une ou plusieurs prises réseau et téléphone.

Lors de la pandémie de COVID-19, les agents du service administratif ont été équipés d'un ordinateur portable avec les périphériques associés afin de pouvoir exercer leur activité en télétravail et ainsi assurer la continuité du service public.

Un logiciel interne des interventions des services techniques a été mis en place. Il répertorie l'ensemble des demandes et des interventions dans les domaines suivants : bâtiments, voirie, espaces verts, écoles... L'objectif est le suivi du patrimoine.

En collaboration avec la DCSIN (Direction Commune des Systèmes d'Information et du Numérique) de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, nous avons remplacé les messageries qui permettent plus de flexibilité avec des services de proximité.

L'ensemble des données des logiciels métiers est sauvegardé quotidiennement.

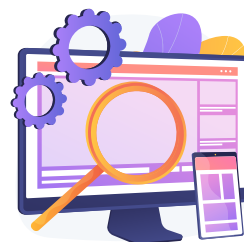
Deux ordinateurs portables ont été mis à la disposition des élus.

Une flotte de téléphones portables a été mise en place, destinée aux astreintes élus et aux responsables des services.

L'ensemble du parc téléphonique a été remplacé et un autocommutateur téléphonique numérique fibre a été mis en place.

La machine à affranchir analogique a été remplacée par une machine à affranchir numérique équipée d'un logiciel qui permet entre autres des affranchissements en nombre et à moindre coût.

Mise en ligne du nouveau site internet de la ville très prochainement. Nous avons procédé à une refonte complète avec Soluris. Il sera plus attractif, pratique, facile d'accès, moderne, vivant. Il permettra aux utilisateurs d'y trouver des informations sur la mairie, les démarches administratives, le social, le patrimoine, la culture, la vie économique... L'objectif est aussi d'avoir un site accessible, permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à son contenu.



CÔTÉ GYMNASÉ...

Mise en place de la fibre optique dans la baie informatique du gymnase afin que les intervenants puissent se connecter au wifi.



CÔTÉ ÉCOLES...

Mise en place de la fibre optique aux écoles élémentaire et maternelle, au restaurant scolaire et dans le bureau du coordinateur de la pause méridienne.

Les directrices des écoles élémentaire et maternelle ont été dotées d'un téléphone portable.

Chaque enseignant fut doté d'un ordinateur portable relié au réseau. Chaque classe est également équipée d'un vidéoprojecteur.

Les copieurs monochromes ont été remplacés par des copieurs couleur que nous avons relié au réseau afin que chaque ordinateur puisse y avoir accès.

L'ensemble du parc informatique (PC fixes) de la salle informatique de l'école élémentaire a été réétudié, en remplaçant certains ordinateurs qui étaient obsolètes ou en dysfonctionnement.



CÔTÉ AGENCE POSTALE COMMUNALE...

Mise en place de la fibre optique dans la baie informatique de l'Agence Postale Communale afin que l'agent au guichet ainsi que la conseillère numérique et la mission locale (et tout autre intervenant extérieur s'installant temporairement dans les locaux) puissent se connecter au réseau internet.



EN BREF...

L'ensemble du parc informatique est mis à jour régulièrement tant au niveau système, logiciels métiers et antivirus. La sécurité numérique est une des priorités avec des actions de sensibilisation et des formations dispensées aux utilisateurs.

L'ensemble des contrats existants a été étudié et renégocié à la baisse tout en bénéficiant de fonctions équivalentes ou supérieures. Nous avons diminué les coûts et nous continuons à faire des économies.

Ainsi, nous avons amélioré de façon importante l'outil de travail informatique et téléphonique ainsi que la sécurité informatique et les conditions de travail des utilisateurs.



ET POUR R@PPEL :

Un ilot numérique permettant aux usagers d'accéder à internet facilement et de réaliser leurs démarches administratives en ligne est disponible à l'Agence Postale Communale.

Accès en libre-service et gratuit aux heures d'ouverture de l'agence.



ÉQUIPE DE VOLTIGE ADVANCED

Souvenez-vous, nous en parlions dans le précédent mag.

En mai dernier, les pilotes de voltige du groupe France de voltige aérienne Advanced se sont retrouvés sur le terrain de Rochefort/Saint-Agnant pour un stage d'entraînement, afin de préparer les championnats du monde de voltige Advanced.

Des enfants accompagnés de leurs parents avaient eu la joie de venir voir les avions de plus près et de discuter avec les pilotes.

Les championnats du monde se sont déroulés en octobre à Las Vegas, la France a remporté tous les programmes et est devenue championne du monde en individuel et par équipe.

Une première historique pour une participation à une compétition Advanced internationale organisée au-delà de l'Europe. Une des plus disputée de l'histoire par le nombre de pilotes présents et de nations représentées. Félicitations aux champions!

Encadrement : Saïd HADID, Nicolas IVANOFF.

Pilotes : Tommy DOUILLARD, Vladimir GRAS, Jérémy RENARD, Paul CHESNEAU, Maxime ORTH.



PRÉSENTATION AU DRAPEAU

Le 19 octobre dernier, les élèves de la promotion 2023-23 de l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace ont été présentés au drapeau. Après une formation de quatre mois, ces jeunes promus au grade de sergent vont poursuivre leur formation dans la spécialité qu'ils auront choisie.

La cérémonie devait se dérouler Place de Verdun, puis un défilé jusqu'au gymnase était prévu. Malheureusement les conditions sécuritaires liées au plan Vigipirate attentat à cette période ne nous ont pas permises d'accueillir cette présentation au drapeau, qui a finalement eu lieu au sein de la base.

La municipalité adresse ses meilleurs vœux de réussite à ces jeunes promus.

La base met tout en œuvre chaque année pour que la ville bénéficie d'un détachement militaire lors des cérémonies commémoratives. Elle participe également à des animations et événements sur le territoire communal.

Nous sommes très attachés aux liens qui nous unissent et les remercions chaleureusement de leur collaboration.

Crédit photo : Service photos / Base Aérienne 721

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le samedi 11 novembre a eu lieu la cérémonie commémorative de la signature de l'Armistice de 1918.

Ce 11 novembre étaient aussi célébrés les 100 ans de la flamme du souvenir, symbole de mémoire éternelle sur la tombe du soldat inconnu.

La municipalité remercie les nombreuses personnes présentes et les enfants de l'école élémentaire pour leur lecture.



OCTOBRE ROSE

Durant tout le mois d'octobre, la ville de Saint-Agnant, les associations, les commerçants, le comité des sages et les habitants se sont mobilisés pour l'opération octobre rose.

Grace à vous tous, le Maire et M. NAULET (conseiller municipal ayant piloté l'opération octobre rose de la ville), ont remis un chèque de 3018,55 € à M. PIOT, Président de la ligue contre le cancer de Charente-Maritime.

Encore un grand merci à tous les participants.



NOVEMBRE BLEU

Et dans cet élan de générosité, nous remercions les commerçants de Saint-Agnant qui ont participé à l'opération de sensibilisation du cancer masculin, « Novembre bleu ».

TÉLÉTHON

Les bénéfices reversés en faveur du Téléthon s'élèvent à 3 125,35 €. Merci aux commerçants, aux associations et à tous les donateurs. Voici quelques actions réalisées...



02/12 : Randonnée du FEP (Foyer d'Education Populaire)

95 participants (13 aux 4 km, 45 aux 8,1 km, 27 aux 10,3 km et 10 aux 12,56 km) qui ont parcouru un total de 820 km !!! Ils ont été généreux puisqu'ils ont déposé dans l'urne la somme de 576,40 €. Au retour, ils ont été accueillis par les membres des ADEL (Association Détente Et Loisirs - Gym volontaire) qui avaient préparé du vin et chocolat chauds, ainsi que des crêpes.



02/12 : Pot-au-feu

145 participants ont assisté à la soirée pot-au-feu, concocté par le FEP et l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). La buvette était tenue par le CASA (Club Athlétique de Saint-Agnant). La soirée était animée par Swing Tape Dance et leurs claquettes mais aussi par les chants de Fanfan.



09/12 : Après-midi sportif

Un après-midi sportif a été organisé au gymnase. Au programme : 3 matchs de basket par le SABC (Saint-Agnant Basket Club) et démonstrations de twirling bâton par Danse Twirl. Une vente de gâteaux et de boissons a été réalisée au profit du Téléthon.



UN NOËL À SAINT-AGNANT

Le 1^{er} décembre, la commune a accueilli dans la salle des fêtes, le traditionnel marché de Noël.



Les visiteurs ont pu faire des achats de Noël grâce aux exposants présents. Des crêpes, des friandises et du vin chaud étaient prévus.



Le Père Noël était parmi nous pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Une marche aux lampions était organisée et à 19h, les enfants ont allumé le grand sapin de la Place de Verdun.

Un petit clin d'œil aux chiens qui ont participé à l'animation de la soirée.



Les événements à venir

26 FÉVRIER

Salle des fêtes
Don de sang

19 MARS

Place de Verdun

Cérémonie, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

23 MARS

Gymnase

Spectacle de la compagnie
La Contrebande : Clan Cabane
(La Coupe d'Or)

1 AVRIL

Pas des vaches
Chasse aux oeufs

7 AVRIL

Place Verdun
Bourse à l'enfance

21 AVRIL

Pas des vaches
Marché fermier

22 AVRIL

Salle des fêtes
Don de sang

VOLTAERO

Le 3 octobre dernier a été posée la première pierre de l'usine d'assemblage VoltAero, destinée à la production de sa famille d'avions hybrides électriques Cassio.

Les technologies évoluent et VoltAero développe aujourd'hui une gamme d'avions silencieux et respectueux de l'environnement.

C'est une grande étape et la municipalité est extrêmement fière que VoltAero ait choisi le site de l'aéroport pour s'implanter et développer ce système d'aviation unique.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des aînés et distribution des colis gourmands

Dimanche 26 novembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés. L'année 2023 était l'année Pierre Loti sur le

territoire puisqu'il célébrait les 100 ans de sa disparition. Le thème choisi cette année était donc « Pierre Loti et le Pays Basque ».

128 convives ont dégusté un repas Basque et ont profité d'un après-midi dansant.

La municipalité et le Centre Communal d'Action

Sociale remercient les prestataires et toutes les personnes ayant permis la bonne organisation de ce moment d'échanges et de partage.

Les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas se rendre au repas ont pu bénéficier de colis gourmands qui ont été distribués par les membres du CCAS les 13 et 14 décembre derniers.

ACCA

« Chasse en cours », une signification importante.



La présence de ce panneau a pour but de prévenir les usagers de la route et de la nature de la présence d'une battue grand gibier (cerf, sanglier, chevreuil) dans les environs. Ces panneaux sont obligatoirement mis en place avant ce type de battue, sur toutes les voies publiques, suffisamment loin et autour de l'environnement d'exercice (Art. L424-15 du code de l'environnement, arrêtés préfectoraux).

Ces panneaux ont un caractère informatif demandant du civisme de la part des automobilistes comme ralentir, être prudents afin d'éviter une collision provoquant des dégâts matériels ou un accident plus grave avec un animal lourd ou avec la meute de chiens qui le suit et traverse la route. Pour information, un véhicule lancé à 80-90 km/h entrera en collision avec une masse de 3,5 à 4,5 tonnes pour un sanglier.

En fonction de la topographie des terrains, il est logique et pragmatique d'éviter une zone où une battue est en cours. L'ACCA a eu 2 incidents majeurs avec ces panneaux : des personnes affichant une opposition à la chasse, les ont déplacés en plein milieu d'un champ. Ainsi, les usagers de la route n'avaient plus aucune information quant à la battue en cours. Il s'agit d'une mise en danger d'autrui pouvant être sanctionnée de poursuites pénales.

La sécurité des chasseurs et non chasseurs est une priorité pour notre association.

ADESA

L'Association pour le Développement Économique de Saint-Agnant a généreusement reversé 1 500 € aux classes des écoles de Saint-Agnant. Somme, issue des bénéfices de la brocante des commerçants, organisée le 28 juin 2023.

Cet acte de bien-faisance reflète l'engagement de l'association dans le soutien de l'éducation locale.

Les fonds serviront à financer divers projets pédagogiques.



ADSB

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Agnant et de ses environs recherche des bénévoles pour la préparation et le rangement de la salle, ainsi que pour l'accueil des donneurs.

Contactez :
M. Yves GOULLIANNE
yves.goullianne@wanadoo.fr
06 51 80 36 98

Dates des collectes de sang en 2024 : 26 février, 22 avril, 24 juin, 9 septembre, 4 novembre, 30 décembre.

Les collectes ont lieu à la salle des fêtes de Saint-Agnant de 15h30 à 19h00.



ADEL

Retour sur : Tous en rose les 2, 3 et 5 octobre 2023.

L'Association Détente Et Loisirs - Gym volontaire a organisé trois séances de gymnastique ayant pour but de sensibiliser ses adhérentes et adhérents sur le cancer du sein. De nombreux adhérent(e)s ont répondu présents, tous en rose.

153 euros ont été collectés. Le comité Départemental d'Éducation Physique de Saintes a offert aux ADEL des bandanas qui ont été distribués aux participant(e)s.



CORE-FITNESS

Le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par Core-Fitness a été un succès retentissant ! Grâce à la participation enthousiaste de nos adhérents et à l'implication de nos bénévoles dévoués, la soirée a été mémorable.

Un grand merci au restaurant L'Eden pour leur repas exquis qui a ravi nos convives.

Cette soirée inoubliable lance parfaitement une année 2024 pleine de promesses et de dynamisme.





Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque

SAMEDI 27 JANVIER à 10h30

Atelier Bande Dessinée avec les auteurs
Benoit Broyart et Laurent Richard
A partir de 8 ans

MERCREDI 7 FÉVRIER à 9h30

Marmite à histoires
Thème : « L'Amour et l'Amitié avec un grand A »
De 0 à 4 ans

SAMEDI 17 FÉVRIER

pendant les horaires d'ouverture
Journée jeux de société
Tout public

SAMEDI 24 FÉVRIER à 11h

Ciné Mômes
A partir de 3 ans

SAMEDI 9 MARS

de 14h30 à 17h30 en continu
C@fé numérique
Que diriez-vous d'une dosette de numérique ?
Tout public

SAMEDI 16 MARS à 11h

Méli-Mélo d'histoires
Thème : « Tous différents, et alors ? »
A partir de 4 ans

VENDREDI 22 MARS à 18h

Blablapages nouvelle formule

SAMEDI 30 MARS à 10h30

Jeu de piste : Les Lutins du jardin
A partir de 4 ans

Renseignements au 05 46 83 25 26 ou
mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocéan.fr

2024 : L'ANNÉE BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri de nos déchets ménagers franchit une nouvelle étape. Après les emballages vient le tour des biodéchets. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la législation contraint les collectivités à proposer des solutions à leurs habitants. Rochefort Océan a fait le choix du compostage pour un retour au sol des déchets fermentescibles qui occupent plus d'un tiers de notre poubelle noire. Les premiers composteurs partagés ont déjà été installés à Rochefort avec succès. Cette évolution réduit encore le poids de nos poubelles et fait baisser la fréquence des collectes.

QUELS CHANGEMENTS EN 2024 ?

Épluchures, restes alimentaires, coquilles d'œufs, marc de café, thé... autant de déchets qui représentent près de 40% de notre poubelle noire. Depuis le 1^{er} janvier, ils sont à jeter dans un bio seau en vue de leur compostage. Un nouveau geste de tri qui réduit d'autant le volume du bac ou sac noir et présente l'avantage de pouvoir diviser par deux le nombre de passages du camion benne.

MA COLLECTE EN 2024



DÉCHETS DES PROS : QUANTITÉ LIMITÉE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, sans en avoir l'obligation, la CARO continue de prendre en charge les déchets issus des activités professionnelles mais selon de nouvelles modalités. Renseignements auprès du Service Environnement et Gestion des déchets au N°vert de la CARO 0 800 085 247.

Pompes funèbres - Marbrerie funéraire Funérarium - Prévoyance obsèques



44, av. de Villeneuve • 17620 Saint-Agnant
05 46 83 32 45 • www.pompesfunebres17.fr